

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Travaux communaux et départementaux

RD 11 – PR 6+390 au PR 7+400



Commune de St Allouestre

Aout 2020

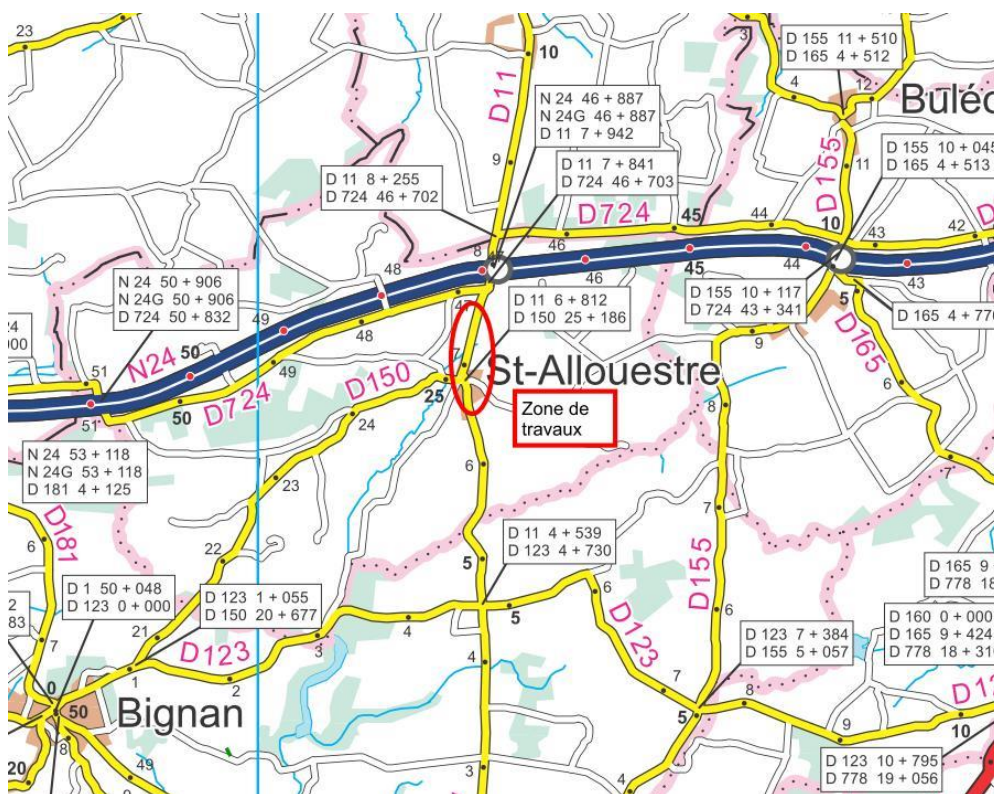
DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale Nord-Est

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2020, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement et de renforcer la structure de chaussée, dans l'agglomération de St Allouestre RD11

Ces travaux ont été programmés fin Aout 2020, ils permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement (suivi chantier : DRA/ATD Nord Est)

Montant de l'opération : 101 925 €

Les travaux seront réalisés par l'entreprise PIGEON BRETAGNE SUD

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Durée

Les travaux commenceront à compter du 24 aout pour une durée d'une semaine pour les travaux du Département du Morbihan.

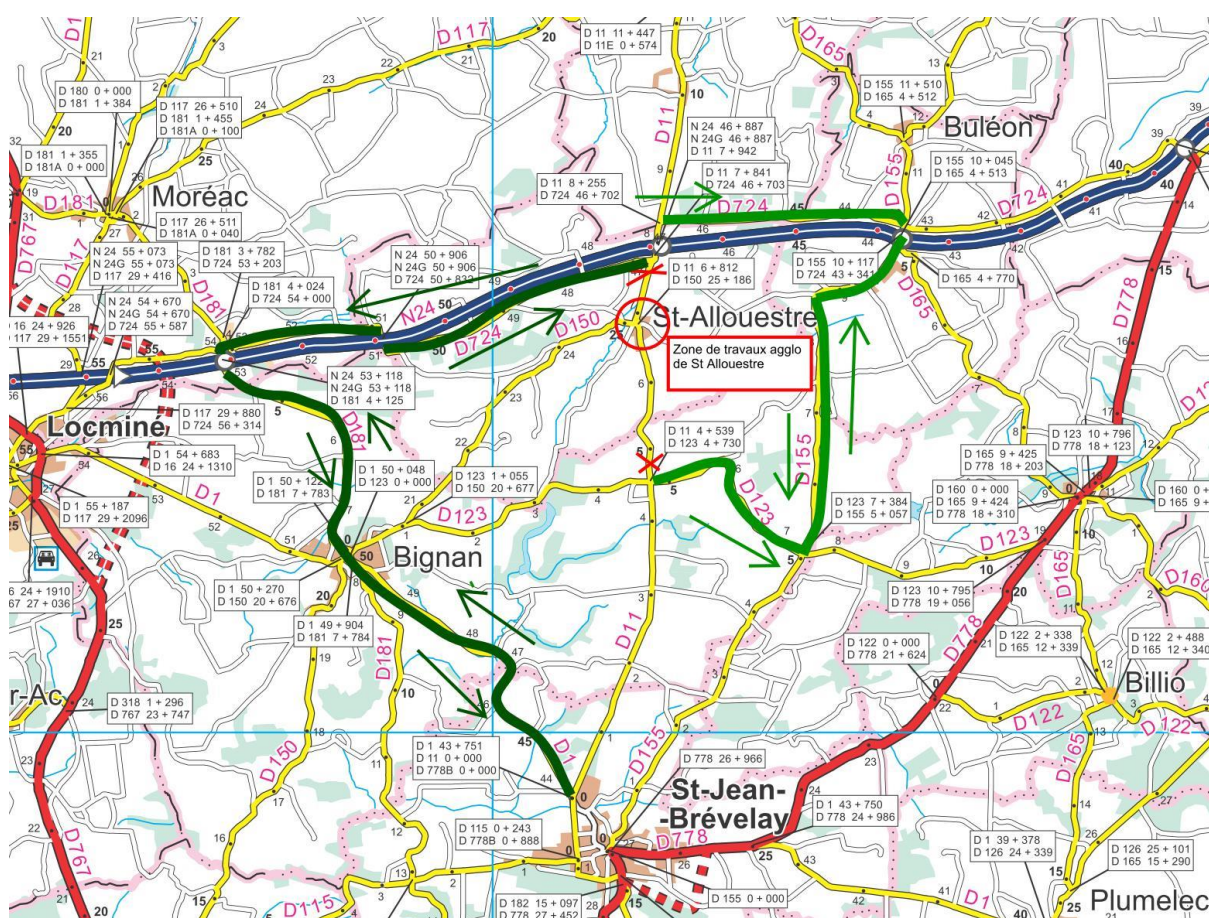
Information et déviations durant les travaux

La gestion déviation sera de la responsabilité des services de la direction des routes.

L'entreprise en charge des travaux sera responsable du barriérage et de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux.

Pendant les travaux l'accès des riverains sera maintenu.

Plan de déviation :



Pendant la durée de l'interdiction, la circulation sera déviée comme suit :

Sens Saint Jean de BREVELAY RN 24 déviation par route départementale au carrefour de la RD11 (PR4+539) /RD123 (Pr 4+730) jusqu' au carrefour de la RD123 avec la RD155 ensuite jusqu'à la RN24.

Sens RN24 Saint Jean de BREVELAY déviation du carrefour de la RD11 (PR7+841) / RD724 (PR 46+703) jusqu'à carrefour de la RD724 avec la RD181 ensuite direction BIGNAN et ensuite à BIGNAN la RD1 direction st jean de BREVELAY.

- L'accès des services de secours et d'incendie ainsi que des riverains sera maintenu pendant la durée du chantier.

Reprise du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur une reprise du chantier, conformément au guide de l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) sorti le 2 avril dernier et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre une reprise de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).

Communication

La fiche d'information travaux sera mise à jour périodiquement si nécessaire et sera publiée afin de prévenir des éventuelles contraintes de chantier à la circulation.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.